



# Mairie de Villargondran

## PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 13 décembre 2022

**PRESENTS** : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, BOIS Hélène, JAMEN Pascal, Adjoint, ASSIER Aurore, BOIS Stephan, CATTELAN Maurice, COHENDET Coralie, LAVARDA Grégory, MERLOZ Christiane, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

**ABSENTS** : DURUISSEAU Gilles donne procuration à Philippe ROSSI, JAUDOIN Carine donne procuration à BOIS Hélène, ROSSI Romain donne procuration à Georges RICCIO.

Secrétaire de séance : ASSIER Aurore.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2022.

### **1 - approbation du compte rendu du 21/09/2022**

Pas de remarque.

**Vote : 13 pour**

### **2 – création poste pour passage d'un CDD en CDI adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Dans la fonction publique territoriale tout agent en CDD depuis 6 ans est renouvelé en CDI.

L'agent d'accueil de la Mairie est en fonction depuis décembre 2016 et est concerné par cette mesure.

Il y a lieu de créer le poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le nombre d'heures hebdomadaires reste à 14 h.

**Vote : 13 pour**

Arrivée de Coralie COHENDET à 18 h.10

### **3 – engagement des dépenses d'investissement**

Comme les années précédentes et conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal, avant l'adoption du budget 2023, de faire application de cette disposition à hauteur de :

**226 101 €** (< 25 % X 904 405 €) pour le budget de la commune M14.

Au chapitre 21 : 116 101 €

Au chapitre 23 : 110 000 €

Et à hauteur de **25 969 €** (< 25 % X 103 879 €) pour le budget de l'eau M49.

Au chapitre 21 : **15 969 €**

Au chapitre 23 : **10 000 €**

**Vote : 14 pour**

### **4 - 3CMA**

Modification des statuts pour intégration de l'intérêt communautaire sur les sources du territoire de St Julien Montdenis

Dans le cadre de la gestion des équipements situés sur la commune de St Julien Montdenis et suite à la demande de cette commune d'adhérer à la compétence eau de la 3CMA, il y a lieu de modifier les statuts de la communauté de communes.

**Vote : 14 pour**

Projet micro-plateformes de broyage et compostage des déchets verts

Lecture du courrier du Président de la 3CMA. Un projet a été présenté en commission environnement et en conférence des Maires, suite à un inventaire réalisé qui met en évidence un manque de solution de proximité pour les habitants, et le manque de valorisation du déchet vert après traitement.

Le broyage serait assuré par la 3CMA et développerait un enjeu pour notre commune. Il n'y aurait plus de gestion de bennes. Un essai concluant sur la commune de St Pancrace a été réalisé.

A définir une zone de stockage, avec un accès comme actuellement, et éloigné des habitations pour éviter les bruits de broyage.

Le conseil donne un accord de principe pour cette adhésion.

**Vote : 14 pour**

## **5 – groupement d'entreprise IMPLENIA, demande de dérogation à la règle du repos dominical**

Concerne le chantier C08 pour la période du 31/10/2022 au 31/10/2025.

Un débat s'engage pour se positionner par rapport à l'impact de ces travaux et ses nuisances.

Le maintien par bandes transporteuses doit être poursuivi et les travaux le dimanche seront à privilégier à l'intérieur du tunnel pour éviter le bruit.

Des positions doivent être prises.

Ce sera un refus pour un fonctionnement en pleine capacité.

**Vote : 14 pour**

## **6 – compte rendus des commissions**

### Travaux

1.100 km de conduite d'eau supplémentaire de la source de Montricher qui accède à TRIMET.

Rue du Putet, les enrobés ont été réalisés pour un coût de 34 929 €, voir pour les ventes à régulariser avec les riverains concernés.

Cheminement au cimetière pour accès aux caveaux du haut pour un coût de 6 316 €.

Une barrière a été installée sur le parking du chalet des associations.

La chaudière à gaz, production d'eau chaude, sera remplacée courant janvier à la salle polyvalente pour 16 369 €.

Les illuminations sont en place.

Un essai sera fait pour la coupure d'un candélabre sur 2, dans le cadre des économies d'énergie (sur lampes sodium).

Réunion avec la Région pour la piste cyclable prévue entre le pont du Rieubel et la rue des Moulins. Le projet est abandonné par rapport aux talus de la SNCF. Le cheminement se fera sur la voie actuelle d'accès au lac.

Eglise, la sonnerie de l'angélus et le kit chaînes ont été réparés.

Problème de chauffage au pôle culturel, en concertation avec l'entreprise BUFFARD pour suite à donner.

SIA – SAAEMM, information sur les finances avec un amortissement à mettre en place, ce qui pénalisera notre budget.

SOREA, tarif réglementé maintenu en 2023.

Zone Antoine Borile, prévision de nouveaux jeux pour 26 751 €.

Pergola lac, explications pour le financement envisagé. Faire une consultation pour 2 devis supplémentaires.

### Sports et loisirs

Le lave-vaisselle et les 2 frigos de la salle polyvalente vont être remplacés, pour 7 840 €.

AG comité des fêtes, en manque de bénévoles, plus que 8 personnes au sein de l'association, inquiétude sur son avenir.

Carnaval, date le 18 mars 2023.

### Communication

5 nouveaux jeunes ont intégré la com'jeunes.

La journée du Téléthon a rapporté la somme de 670 €.

Le P'tit gondranien se fera en janvier.

Pour 2023, proposition d'inviter plusieurs entités telles que la mission locale, le CIAS, la Fourmilière pour connaître les actions mises en place par ces structures.

## **7 - informations et questions diverses**

Délestage électrique, explications sur les coupures éventuelles et sur les messages aux habitants.

Plan ski pour les écoles, les forfaits ne sont plus pris en charge par les stations. Ce point a été vu en conférence des Maires, et une solution a été trouvée dans le cadre d'un partenariat.

Proposition d'un nouveau panneau lumineux en remplacement de celui de la salle polyvalente.

Lecture du courrier du Président du football club pour une réunion prévue.

Fin de séance : 20 h. 30